



## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 28 février 2025

Mesdames, Messieurs les Présidents de club,  
Madame, Messieurs les Présidents de district,  
Mesdames, Messieurs,

Après vérification auprès de la table d'émargement, 25 clubs sur 26 sont représentés, soit 69 voix sur 71 (absent = club de Moissey Pétanque).

L'Etoile Jura a donné procuration à M. Nicolas JANOD (procuration transmise le 26 février)

Le quorum étant parfaitement atteint, nous pouvons débiter. Il est important de vous préciser que le nombre de voix qui est attribué à chaque club est celui des données enregistrées en 2024, ce qui exclut par ailleurs automatiquement le vote du nouveau club affilié comme cela est le cas avec le club de La Vallée.

### **1 : Approbation du CR de l'AGE du 17 janvier 2025.**

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : à l'unanimité

### **2 : AGE du 28 février 2025.**

Le déroulement de cette assemblée générale extraordinaire est placé sous l'autorité de M. Michel DEMOUGEOT et M. Paulo DE BASTOS, présidents d'honneur du CD39 FFPJP. En effet, aucune de ces deux personnes n'étant partie prenante dans les événements récents et n'étant pas candidats à un quelconque poste de responsabilité, nous avons obtenu l'accord de notre fédération pour préparer et mener cette AGE. A ce titre, nous remercions Mmes BRENIAUX et MARAUX pour la phase préparatoire de cette séance.

Mme Aurélie BRENIAUX sera la secrétaire de séance.

En introduction, nous vous souhaitons la bienvenue pour ce moment particulier et grave. En effet, au cours des 50 années d'existence de notre comité départemental, jamais nous n'avions dû enchaîner deux AGE coup sur coup. Pour mémoire, toutes les AGE de ces dernières années se limitaient à l'enregistrement de modifications statutaires.

La bienveillance et l'esprit constructif de tous fera que ce soir, personne ne cherchera une quelconque responsabilité individuelle, d'ailleurs, elle n'existe pas. Vous le savez tous, les échecs sont comme les réussites, le fruit d'une responsabilité collective. Et nous ne doutons pas que la présence de chacun et chacune d'entre vous symbolise l'attachement que vous

portez à notre pétanque jurassienne, à notre comité départemental et à notre formidable outil qu'est le boulodrome où nous nous trouvons.

Souvent, nous assimilons le comité départemental à une famille comme vous les présidents avec votre propre club. Il est donc bien normal qu'au sein de cette famille, parfois apparaissent des divergences d'appréciation qui donnent lieu à de véritables débats. Et heureusement d'ailleurs. Mais vient fatalement le moment où il faut trancher et envisager des orientations à travers un vote. C'est là toujours un moment démocratique délicat mais que nous nous devons tous de respecter. Quant à la décision individuelle, malgré tous les regrets de voir partir un dirigeant bénévole, nous ne pouvons qu'en prendre acte et la respecter.

Maintenant, la grande famille de la pétanque jurassienne doit rebondir, se ressaisir, nous le devons à nos clubs, à nos licenciés, à nos arbitres, éducateurs, à nos jeunes et à tous nos prédécesseurs qui ont tant œuvré pour faire de notre comité, une entité dynamique et reconnue. J'en profite pour excuser Jean-Marie MARAUX, retenu par des obligations fédérales, qui suit avec attention les derniers événements.

L'objectif de cette AGE, vous l'aurez tous compris, est de remettre le Comité du Jura sur les voies d'un fonctionnement ordinaire après un épisode malheureux. Sauf insistance particulière de l'un ou l'une d'entre vous, il ne nous a pas semblé nécessaire de revenir ce soir sur les événements de l'AGE du 17 janvier dernier.

Néanmoins, Michel DEMOUGEOT et moi tenons à saluer celles et ceux qui s'étaient pleinement investis depuis notre AG Ordinaire de novembre dernier. Ils s'étaient saisis de plusieurs dossiers que le nouveau comité directeur aura à cœur de poursuivre. Et même si certains d'entre eux n'ont pas souhaité se représenter, qu'ils reçoivent la gratitude qui leur est due.

A ces personnes, nous voudrions adresser nos sincères remerciements à ceux et celles démissionnaires ou non qui ont continué à servir le Comité Départemental. Vous avez pu le constater, ne serait-ce que par la lecture de vos mails, la vie sportive et administrative du comité départemental ne s'est pas interrompue, loin de là.

Un mot concernant les non-démissionnaires : ils sont au nombre de 9 : M. Mathieu BESSON, M. Jean BINDA, Mme Fabienne CROISSANT, M. Michel FLAGEL, M. Jean LOCATELLI, Mme Emilie MARAUX, M. Julien MARAUX, M. Hervé MOINE et M. Marc SERTILLANGE.

S'ajoute à ces noms, notre médecin : Doc Davida RAZAFINDRAKOTO. Conformément aux statuts de la FFPJP, l'article 15, alinéa 4, stipule les conditions du maintien ou pas des personnes non démissionnaires. Dans le cas qui nous intéresse, les conditions leur permettent de maintenir le statut de membre élu. En effet, ***si les deux tiers (2/3) des postes du Comité Directeur sont vacants pour quelque motif que ce soit, les membres restants sont démissionnaires d'office. Il sera procédé au renouvellement complet du Comité Directeur, dans les deux (2) mois à compter de la date de ce constat.***

La commission de surveillance des affaires électorales, présidée par Michel DEMOUGEOT a été convoquée afin de vérifier la recevabilité des candidatures. Toutes les candidatures ont été reçues en date limite du 21 février, date butoir d'envoi. Parmi ladite commission, M. Jean-Luc PERRIN est contraint de se retirer étant candidat à l'élection du Comité Directeur. C'est M. Jean-Yves GAGLIRDI qui le remplacera.

Vous trouverez dans votre enveloppe la liste des 9 candidats. Même si le nombre de postes vacants s'élève à 11, il sera obligatoirement organisé un vote à bulletins secrets conformément aux articles 12 et 13 des statuts du CD39 FFPJP. A l'annonce de votre nom, nous vous demandons de vous présenter brièvement et de motiver votre candidature.

M. Claude AZEMA, M. Dominique BACHELEY, Mme Aurélie BRENIAUX, Mme Dominique DAYET, M. Gérard JAMES, Mme Alexandra MONNET, M. Mickael PARRA-SANCHEZ, M. Jean-Luc PERRIN (M. DE BASTOS rapporte les motivations du candidat) et M. Cyril VERPILLAT.

Modalités du vote: Mme Aurélie BRENIAUX rappelle le mode opératoire aux présidents de clubs.

Quelques informations sont données lors du dépouillement :

- La subvention ANS de 19.000€ avait été gelée par l'instance nationale à cause d'un document mal interprété. Le dossier avait été validé par le Département et la Région mais refusé par la Commission Nationale (cause : manque d'une date). Intervention de Claude AZEMA auprès de Mr DUPUY le 27 février à 14h pour attester que les devis avaient bien été signés avant le début des travaux. La subvention devrait arriver dans les semaines à venir.
- Bonne nouvelle : à ce jour, nous atteignons les 1701 licences enregistrées avec + de 200 créations. Bravo et merci aux Président(e)s pour le travail effectué dans les clubs.
- Beaucoup de Commissions ont déjà bien travaillé malgré ce temps de transition : la Commission arbitrage a déjà pourvu tous les Championnats du Jura ; la Commission Jeunes a établi son calendrier et la Commission Jeu provençal a déjà organisé le CDC JP et mis en place la Coupe de France JP.
- Remise des récompenses pour les écoles de pétanque jurassienne : 5 écoles labélisées par la Fédération
  - 3 étoiles : Pétanque de Mont-sous-Vaudrey
  - 2 étoiles : Amicale Pétanque Champvans – Pétanque Orgeletaine – La Gouriboule Chatelneuf – Pétanque Salinoise
- 2 candidats pour l'arbitrage en 2025. Félicitations à Mr Benjamin LEIDER de Moiséy Pétanque qui a réussi l'examen théorique.

Résultats du vote :

Le Président de la Commission de surveillance des affaires électorales, Michel DEMOUGEOT donne lecture des votes :

Sont élus au Comité Directeur du CD39 FFPJP pour le mandat 2025-2028: M. Claude AZEMA (67 voix), M. Dominique BACHELEY (67 voix), Mme Aurélie BRENIAUX (69 voix), Mme Dominique DAYET (67 voix), M. Gérard JAMES (69 voix), Mme Alexandra MONNET (65 voix), M. Mickael PARRA-SANCHEZ (67 voix), M. Jean-Luc PERRIN (67 voix) et M. Cyril VERPILLAT (66 voix).

Ils rejoignent les membres déjà élus : M. Mathieu BESSON, M. Jean BINDA, Mme Fabienne CROISSANT, M. Michel FLAGEL, M. Jean LOCATELLI, Mme Emilie MARAUX, M. Julien MARAUX, M. Hervé MOINE, M. Marc SERTILLANGE et le docteur Davida RAZAFINDRAKOTO.

Les 17 membres élus présents se retirent dans l'espace buvette afin de présenter un candidat à la présidence qui sera soumis au vote des présidents. Ensuite, le doyen des membres du Comité Directeur propose à l'assemblée le nom du candidat à la présidence. Il s'agit de Mr Claude AZEMA.

S'ensuit le vote des présidents à bulletins secrets.

Le président de la Commission de surveillance des affaires électorales, Michel DEMOUGEOT donne lecture du résultat du vote.

Nombre de voix contre : 4

Nombre de voix abstentions : 2

Nombre de voix pour : 63

M. Claude AZEMA est élu président du CD 39 FFPJP.

Allocution du président élu : « Merci de m'avoir élu. La démarche est simple : on garde ce qui a été fait pour 2025 et on continue de se développer.

Deux villes sont preneuses pour un Championnat de France : Dole et son agglomération et Lons-le-Saunier dès 2026.

Chaque membre du CD39 aura une tâche précise à faire. Les Commissions sont ouvertes aux membres extérieurs. L'équipe devra être au travail, tout en étant conviviale. Il n'y aura pas de bouleversements mais de nouvelles actions seront à mettre en place et à mener.

Le CD est connu et reconnu grâce au boudrome, il faut continuer à se développer.

Une décision est en cours au niveau de la Fédération : permettre aux Champions des départements de jouer avec leurs tenues « clubs ». Cela permettra des réductions de dépenses pour les Comités Départementaux et surtout aux clubs de pouvoir développer des partenariats car les partenaires pourront apparaître sur les tenues. »

### **3 : Tirage de la coupe de France 2025-2026.**

4 clubs ne se sont pas inscrits. Voici le tirage :

1<sup>er</sup> tour : date fixe 9 mai 2025

**Rencontre A** : ABJ - Champagnole

**Rencontre B** : Bletterans - Salins

**Rencontre C** : Foncine - Montmorot

**Rencontre D** : Morez - Moirans

**Rencontre E** : Sportivement - PBJ

**Rencontre F** : La Vallée – Orgelet (le club de La Vallée ne pouvant pas accueillir, la rencontre se déroulera à Orgelet)

**Rencontre G** : Arinthod - PCHS

**Rencontre H** : Pont-de-Poitte – Mont-sous-Vaudrey

**Rencontre I** : Ney – Châtelneuf Gouriboule

**Rencontre J** : L'Etoile – Champvans

**Rencontre K** : DPC - Clairvaux

**Rencontre L** : Poligny exempt

2<sup>ème</sup> tour : date fixe 20 juin 2025

**Rencontre 1**      K - G

**Rencontre 2**      H - C

**Rencontre 3**      A - E

**Rencontre 4**      I - J

**Rencontre 5**      F - B

**Rencontre 6**      L - D

3<sup>ème</sup> tour : date fixe 25 juillet

**Vainqueur 1 – Vainqueur 3**

**Vainqueur 5 – Vainqueur 2**

**Vainqueur 4 - Vainqueur 6**

3 clubs jurassiens seront qualifiés à l'issue de ce 3<sup>ème</sup> tour.

MM DE BASTOS et DEMOUGEOT lèvent la séance et invitent les présents au verre de l'amitié. Quant au nouveau comité directeur, il se réunit dans la foulée.

A 20h25, la séance est levée.

La secrétaire de séance  
Mme Aurélie BRENIAUX

Les présidents de séance  
MM.DE BASTOS et DEMOUGEOT